

2024-09-10
2023-3539

GROUPE	22	HERBICIDE
--------	-----------	-----------

(L'étiquette du conteneur)

Défanant DriFast

Solution

COMMERCIAL (USAGE AGRICOLE)

Pour dessécher les légumineuses à grains, les oléagineux et les légumineuses fourragères cultivées pour les semences, supprimer les mauvaises herbes dans les cultures potagères et les grandes cultures, supprimer la spargoute dans les champs d'avoine et désherber les terres non cultivées (emprises – couloirs de transport ou de services publics, aéroports, terres incultes, décharges publiques et parcs industriels).

No D'HOMOLOGATION : 32648 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF :

Ions de diquat ... 240 g/L
(présent sous forme de dibromure)

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**



AVERTISSEMENT

POISON

IRRITANT POUR LA PEAU ET LES YEUX

Contenu net : 1 L - vrac

Nufarm Agriculture Inc.
5101, 333 - 96th Ave NE
Calgary, Alberta T3K 0S3
1-800-868-5444

NUMÉRO D'URGENCE 24 HEURES PAR JOUR 1-800-424-9300

AVERTISSEMENT!

***NOCIF OU FATAL SI INGÉRÉ.**

NOCIF SI INHALÉ; ÉVITER D'INHALER/RESPIRER LES POUSSIÈRES, LE BROUILLARD DE PULVÉRISATION, ETC.

***PROVOQUE DE GRAVES BLESSURES AUX YEUX ET DES IRRITATIONS CUTANÉES.**

***ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LES YEUX, LA PEAU OU LES VÊTEMENTS.**

*** NE JAMAIS TRANSFÉRER DANS D'AUTRES CONTENANTS.**

*** GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX.**

MISES EN GARDE

LE DIQUAT PEUT NUIRE À LA SANTÉ SI L'ON S'Y EXPOSE À L'EXCÈS. POUR RÉDUIRE L'EXPOSITION AU PRODUIT, SE CONFORMER AUX DIRECTIVES ET AUX PRÉCAUTIONS.

ÉVITER le contact avec la peau ou les vêtements. NE PAS laisser le produit entrer en contact avec les yeux. Porter une combinaison résistant aux produits chimiques au-dessus d'un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes de protection, des chaussettes, des chaussures résistant aux produits chimiques et un respirateur durant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et la réparation. Un casque protecteur résistant aux produits chimiques doit être porté lors d'une application sur frondaison. L'exposition aux pesticides se fait le plus souvent par absorption cutanée, surtout lors du mélange et du chargement du produit concentré. Pour empêcher les gouttes de liquide de couler le long du gant et sur les bras, rouler l'extrémité du bord du gant.

Les utilisateurs devraient enlever leur équipement de protection individuelle tout de suite après avoir manipulé le produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, se laver soigneusement et mettre des vêtements propres. ENLEVER IMMÉDIATEMENT LES VÊTEMENTS CONTAMINÉS. Laver les vêtements contaminés séparément des autres vêtements avant de les porter à nouveau. Jeter les vêtements et les matières absorbantes détrempées ou fortement contaminées par le produit concentré. Ne pas les réutiliser.

Ne pas manger, boire, fumer ni appliquer des cosmétiques dans les zones où il y a un risque d'exposition à ce produit. Se laver les mains et le visage avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher, de fumer ou d'aller aux toilettes. Ranger et laver tous les vêtements de protection séparément des vêtements de la maison.

NE PAS entrer ou permettre l'entrée des travailleurs dans les aires traitées pendant le délai de sécurité (DS) de 24 heures pour toutes les utilisations agricoles. Pour toutes les autres utilisations terrestres, **NE PAS** entrer ou permettre l'entrée des travailleurs dans les aires traitées pendant le délai de sécurité (DS) de 12 heures

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, immédiatement garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Pour être efficace, le traitement en cas d'ingestion du produit doit être administré IMMÉDIATEMENT.

En cas d'ingestion, administrer une suspension adsorbant, par exemple du charbon activé (100 g pour les adultes ou 2 g/kg de poids corporel pour les enfants) ou de la bentonite (100 à 150 g pour adultes ou 2 g/kg de poids corporel pour les enfants), mélangée à un purgatif ($MgSO_4$, Na_2SO_4 ou mannitol). Maintenir et surveiller quotidiennement l'équilibre hydrique et électrolytique. Envisager une hémodialyse ou une perfusion sanguine au moyen d'une colonne de charbon.

En cas de contact avec les yeux, administrer un traitement symptomatique à l'aide d'antibiotiques et de stéroïdes, au besoin. Les symptômes peuvent apparaître peu à peu. Des dommages graves peuvent être causés par un contact apparemment insignifiant et le rétablissement peut être retardé. La supervision médicale devrait se poursuivre jusqu'à guérison complète.

L'emploi d'oxygène d'appoint est contre-indiqué. Ne pas administrer d'oxygène d'appoint à moins que le patient ne développe une hypoxémie grave.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Pour les déversements ou les accidents de transport, Chemtrec, 1-800-424-9300.

Pour les situations urgentes sur la santé ou l'environnement, ProPharma Group, 1-877-325-1840.

Pour des informations sur les produits et leur utilisation, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI. Pour plus d'informations, voir la brochure ci-jointe.

ENTREPOSAGE

Conserver dans le contenant d'origine hermétiquement fermé, en lieu sûr et hors de la portée des enfants.

Conserver à plus de 0 °C. Si le produit s'est cristallisé parce qu'il a été entreposé à moins de 0 °C, le ramener à la température ambiante et l'agiter légèrement jusqu'à ce qu'il se reconstitue.

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION

Contenants Recyclables :

NE PAS réutiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

- Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/ territoriale.

Contenants Réutilisables :

Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant).

Contenants Rechargeables :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

(Livret)

NUFARM

**Diquat
Défanant**

Solution

COMMERCIAL (USAGE AGRICOLE)

Pour dessécher les légumineuses à grains, les oléagineux et les légumineuses fourragères cultivées pour les semences, supprimer les mauvaises herbes dans les cultures potagères et les grandes cultures, supprimer la spargoute dans les champs d'avoine et désherber les terres non cultivées (emprises – couloirs de transport ou de services publics, aéroports, terres incultes, décharges publiques et parcs industriels).

No D'HOMOLOGATION: 32648 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF :

Ions de diquat ... 240 g/L
(présent sous forme de dibromure)

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**



AVERTISSEMENT

POISON

IRRITANT POUR LA PEAU ET LES YEUX

Nufarm Agriculture Inc.
5101, 333 - 96th Ave NE
Calgary, Alberta T3K 0S3
1-800-868-5444

NUMÉRO D'URGENCE 24 HEURES PAR JOUR 1-800-424-9300

AVERTISSEMENT!

***NOCIF OU FATAL SI INGÉRÉ.**

NOCIF SI INHALÉ; ÉVITER D'INHALER/RESPIRER LES POUSSIÈRES, LE BROUILLARD DE PULVÉRISATION, ETC.

***PROVOQUE DE GRAVES BLESSURES AUX YEUX ET DES IRRITATIONS CUTANÉES.**

***ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LES YEUX, LA PEAU OU LES VÊTEMENTS.**

*** NE JAMAIS TRANSFÉRER DANS D'AUTRES CONTENANTS.**

*** GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX.**

SECTION 1 : INFORMATIONS SUR LES PRÉCAUTIONS ET LA MANIPULATION

PRÉCAUTIONS

LE DIQUAT PEUT NUIRE À LA SANTÉ SI L'ON S'Y EXPOSE À L'EXCÈS. POUR RÉDUIRE L'EXPOSITION AU PRODUIT, SE CONFORMER AUX DIRECTIVES ET AUX PRÉCAUTIONS.

ÉVITER le contact avec la peau ou les vêtements. NE PAS laisser le produit entrer en contact avec les yeux. Porter une combinaison résistant aux produits chimiques au-dessus d'un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes de protection, des chaussettes, des chaussures résistant aux produits chimiques et un respirateur durant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et la réparation. Un casque protecteur résistant aux produits chimiques doit être porté lors d'une application sur frondaison. L'exposition aux pesticides se fait le plus souvent par absorption cutanée, surtout lors du mélange et du chargement du produit concentré. Pour empêcher les gouttes de liquide de couler le long du gant et sur les bras, rouler l'extrémité du bord du gant.

Les utilisateurs devraient enlever leur équipement de protection individuelle tout de suite après avoir manipulé le produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, se laver soigneusement et mettre des vêtements propres. ENLEVER IMMÉDIATEMENT LES VÊTEMENTS CONTAMINÉS. Laver les vêtements contaminés séparément des autres vêtements avant de les porter à nouveau. Jeter les vêtements et les matières absorbantes détrempées ou fortement contaminées par le produit concentré. Ne pas les réutiliser.

Ne pas manger, boire, fumer ni appliquer des cosmétiques dans les zones où il y a un risque d'exposition à ce produit. Se laver les mains et le visage avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher, de fumer ou d'aller aux toilettes. Ranger et laver tous les vêtements de protection séparément des vêtements de la maison.

NE PAS entrer ou permettre l'entrée des travailleurs dans les aires traitées pendant le délai de sécurité (DS) de 24 heures pour toutes les utilisations agricoles. Pour toutes les autres utilisations terrestres, **NE PAS** entrer ou permettre l'entrée des travailleurs dans les aires traitées pendant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, immédiatement garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Pour être efficace, le traitement en cas d'ingestion du produit doit être administré IMMÉDIATEMENT.

En cas d'ingestion, administrer une suspension adsorbant, par exemple du charbon activé (100 g pour les adultes ou 2 g/kg de poids corporel pour les enfants) ou de la bentonite (100 à 150 g pour adultes ou 2 g/kg de poids corporel pour les enfants), mélangée à un purgatif ($MgSO_4$, Na_2SO_4 ou mannitol). Maintenir et surveiller quotidiennement l'équilibre hydrique et électrolytique. Envisager une hémodialyse ou une perfusion sanguine au moyen d'une colonne de charbon.

En cas de contact avec les yeux, administrer un traitement symptomatique à l'aide d'antibiotiques et de stéroïdes, au besoin. Les symptômes peuvent apparaître peu à peu. Des dommages graves peuvent être causés par un contact apparemment insignifiant et le rétablissement peut être retardé. La supervision médicale devrait se poursuivre jusqu'à guérison complète.

L'emploi d'oxygène d'appoint est contre-indiqué. Ne pas administrer d'oxygène d'appoint à moins que le patient ne développe une hypoxémie grave.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Pour les déversements ou les accidents de transport, Chemtrec, 1-800-424-9300.

Pour les situations urgentes sur la santé ou l'environnement, ProPharma Group, 1-877-325-1840.

Pour des informations sur les produits et leur utilisation, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

ENTREPOSAGE

Conserver dans le contenant d'origine hermétiquement fermé, en lieu sûr et hors de la portée des enfants.

Conserver à plus de 0 °C. Si le produit s'est cristallisé parce qu'il a été entreposé à moins de 0 °C, le ramener à la température ambiante et l'agiter légèrement jusqu'à ce qu'il se reconstitue.

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION

Contenants Recyclables :

NE PAS réutiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

- Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.

- Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/ territoriale.

Contenants Réutilisables :

NE PAS réutiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant).

Contenants Rechargeables :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

SECTION 2: INFORMATION GÉNÉRALE

Le Défanant DriFast est un herbicide non volatil à action rapide. Il est inactivé au contact du sol et n'a donc aucun effet résiduel. Son effet herbicide varie selon l'espèce de mauvaise herbe; plusieurs applications peuvent être requises contre certaines mauvaises herbes vivaces. Habituellement, une seule application suffit pour détruire les mauvaises herbes annuelles.

Le Défanant DriFast n'a aucun effet sur la germination des graines des cultures dont on prévoit vendre les semences.

Le Défanant DriFast s'applique facilement au moyen d'un pulvérisateur à volume faible ou élevé. Les appareils aériens à volume très faible ou ultra faible, comme les buses à atomiseurs rotatoires telles que MICRONAIR, ne sont pas recommandés. Pour un résultat optimal, utiliser des buses à jet plat ou à jet conique creux. Toujours utiliser le volume d'eau recommandé. Il est essentiel de couvrir complètement le feuillage. Ne pas utiliser de brumisateurs.

Le Défanant DriFast est rapidement absorbé par les plantes, et la pluie qui tombe peu après l'application ne diminue pas l'efficacité du traitement.

L'efficacité du traitement peut être améliorée si l'application se fait par temps nuageux ou juste avant ou pendant la noirceur.

Utiliser de l'eau propre pour la pulvérisation du Défanant DriFast. Les eaux boueuses diminuent l'efficacité du Défanant DriFast.

L'utilisateur doit être conscient que ce produit accélère le dessèchement naturel des cultures. En cas d'intempéries (pluie abondante, grêle ou grand vent), les dommages aux cultures pourraient être aggravés. Notez que certaines cultures sont plus fragiles que d'autres.

Les résidus de récolte (fanés de pois, tiges de luzerne) peuvent être utilisés comme aliment pour le bétail.

Récolte

L'utilisation du Défanant DriFast facilite le moissonnage-battage direct de plusieurs grandes cultures, y compris les lentilles, les pois, le canola, la moutarde et les légumineuses. Les producteurs qui désirent mettre une culture desséchée en andains doivent attendre que la culture soit suffisamment sèche pour permettre le ramassage et le battage immédiatement après l'andainage. Le fait de retarder le battage d'une culture desséchée après l'andainage peut augmenter l'éclatement et la perte de graines. La plupart des cultures peuvent normalement être récoltées de 4 à 10 jours après le dessèchement. Par contre, des intempéries comme une pluie abondante, de basses températures et une forte humidité peuvent ralentir le dessèchement des plantes et favoriser le maintien d'une humidité élevée dans les graines, ce qui peut nécessiter le report du début de la récolte à plus de 10 jours après le traitement. Lorsque de telles conditions sont présentes après l'usage du Défanant DriFast, commencer à récolter lorsque la végétation est sèche et que l'humidité des graines permet une récolte efficace. Pour réduire les pertes de rendement et de qualité, récolter la culture desséchée aussitôt que l'humidité des graines convient pour la récolte.

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR APRÈS L'USAGE

Il importe de nettoyer à fond l'équipement après la pulvérisation. Utiliser un agent mouillant (AGRAL® 90 ou Nufarm Enhance à raison de 60 mL par 100 L d'eau), vidanger et pulvériser, puis rincer à fond avec de l'eau propre. Dans la mesure du possible, remplir l'équipement d'eau propre et laisser reposer pendant la nuit. Vider la cuve avant de l'entreposer ou de l'utiliser pour d'autres substances.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toute dérive de ce produit en dehors du champ peut endommager les cultures, plantations brise-vent, plantes ornementales, pelouses, pâturages, abris fauniques, marécages et autres végétaux utiles.

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Recommandations sur la gestion de la résistance

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que Défanant DriFast est un herbicide du groupe 22. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes au Défanant DriFast et à d'autres herbicides du groupe 22. Les biotypes résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des mauvaises herbes si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le Défanant DriFast ou les herbicides du même groupe 22 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utilise, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Nufarm Agriculture Inc. au 1-800-868-5444 ou à www.nufarm.ca.

APPLICATION ÉQUIPMENTS

APPLICATION TERRESTRE

On peut faire une application terrestre au moyen de tout pulvérisateur ordinaire à rampe.

APPLICATION AÉRIENNE

Instructions génériques concernant l'épandage aérien - Mode d'emploi

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef, élaboré par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides, doivent être présentes.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il doit charger les produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il est préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus un chandail à manches longues et un pantalon long, des gants et des chaussures résistant aux produits chimiques, des lunettes de protection et un appareil respiratoire pendant le mélange, le chargement, l'application du produit, et le nettoyage et l'équipement. Porter un chapeau résistant aux produits chimiques pendant l'application par voie aérienne.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composante le 1-800-868-5444. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.

L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes.

Volume : Appliquer la dose recommandée dans un volume d'eau d'au moins 45 litres à l'hectare.

SECTION 3 : MODE D'EMPLOI

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Appliquer le produit seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.

Pour les applications aériennes, les préposés au mélange et au chargement doivent utiliser des systèmes en circuit fermé.

Application par pulvérisateur agricoles : NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle par rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application par voie aérienne : NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle par rafales. Les conditions suggérées pour effectuer une bonne application aérienne sont une température de moins de 25 °C, une humidité supérieure à 50 %. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 9 km/h à la hauteur de vol au-dessus du site à traiter. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre fine/moyen/grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Pour éviter la dérive du brouillard de pulvérisation, utiliser des buses à jet plat ou à jet conique creux à une pression se situant entre 150 et 200 kPa, orientées vers l'arrière à un angle de 150 à 180°. Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. L'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Utiliser AGRAL 90 ou Nufarm Enhance, un agent mouillant et adjuvant, à raison de 1 L pour 1000 L de mélange de pulvérisation, à moins d'indication contraire. Pour les haricots (blancs et rognons rouges, le soja et les adzukis) ou les lentilles, LI 700® peut être utilisé à raison de 2,5 L/1000 L de bouillie. Bien agiter avant l'emploi.

Zones tampons de pulvérisation :

Dans le cas de l'application dans des emprises, aucune zone tampon de pulvérisation n'est requise pour protéger les habitats terrestres sensibles. Toutefois, il faut recourir à la meilleure stratégie d'application possible pour réduire la dérive hors cible, en tenant compte des conditions météorologiques (par exemple la direction du vent ou un vent faible) et de l'équipement de pulvérisation (par exemple pulvérisation de gouttelettes de taille grossière, réduit la hauteur de pulvérisation au-dessus du couvert végétal). Les préposés à l'application doivent cependant respecter les zones tampons de pulvérisation prescrites pour la protection des habitats aquatiques sensibles.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens / marins.

Méthode d'application	Culture		Zones tampons de pulvérisation requises (en mètres) pour la protection d'un:		
			habitat aquatique d'une profondeur :		habitat terrestre
			moins de 1 m	plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole	Haricots, canola, lin, lentilles, moutarde, pois, tournesol, légumineuses fourragères cultivées pour les semences, lupins blancs doux		5	3	3
	Légumes et grandes cultures, fruits, zones non cultivées (y compris emprises* – corridors de transport ou de services publics, aéroports, terres incultes, décharges publiques et parcs industriels)		10	5	5
Aérienne	Haricots, légumineuses fourragères cultivées pour les semences	Voilure fixe	150	80	90
		Voilure tournante	100	55	70

*Des zones tampons de pulvérisation pour la protection des habitats terrestres ne sont pas requises pour les applications sur les emprises (notamment les ballasts de voies ferrées, les emprises de chemins de fer, les emprises hydroélectriques, les servitudes d'utilité publique et les routes.

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

Mélange en cuve

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Nufarm Agriculture Inc. au 1-800-868-5444 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette

Consulter le tableau suivant pour un sommaire des doses, des volumes et du stade de croissance pour les applications terrestre et aérienne de Défanant DriFast. Le tableau fournit des renseignements opérationnels. Pour de plus amples renseignements avant le traitement, consulter la section CULTURES - REMARQUES SUPPLÉMENTAIRES. On peut faire l'application terrestre au moyen de tout pulvérisateur à rampe ordinaire.

Cultures et Ravageurs avec le Défanant DriFast

GRANDES CULTURES

1. HARICOTS –blancs et rouges, soja et haricots adzuki				
Taux (L/ha)	Méthode D'application	Volume D'application (L/ha)	État de la Culture	Remarques
1,25-1,7	Terrestre	225-550	Feuillage pleinement développé, peu de mauvaises herbes (culture normale)	Pulvériser lorsque 80 à 90 % des feuilles de haricots sont tombées et au moins 80 % des gousses sont jaunes. La coloration des gousses est utilisée pour déterminer le moment du traitement que lorsqu'on s'attend à une forte repousse.
1,7-2,1	Aérienne	au moins 45		
1,7	Terrestre	225-550	Population dense et/ou beaucoup de mauvaises herbes et/ou forte repousse	
2,3	Aérienne	au moins 45		
<p>REMARQUES SUPPLÉMENTAIRES : L'application terrestre permet d'utiliser une plus grande quantité d'eau et d'obtenir une meilleure couverture. On peut aussi procéder par application aérienne au moyen d'un appareil capable d'assurer une application uniforme. Pulvériser lorsque 80 à 90 % des feuilles de haricots sont tombées naturellement et qu'au moins 80 % des gousses sont jaunes. Les années de repousse excessive, se fier uniquement à la coloration des gousses pour déterminer le moment du traitement avec le Défanant DriFast. Le dessèchement des mauvaises herbes est complet en une semaine. CE TRAITEMENT NE FAIT PAS MÛRIR LES HARICOTS ET NE DIMINUE PAS LEUR TENEUR EN EAU. Arracher les plants de haricots ou battre les haricots lorsqu'on juge qu'ils sont prêts. Souvent, on peut battre les haricots secs et les haricots Adzuki le jour même de l'arrachage, mais cela dépend de la condition des haricots.</p> <p>Le Défanant DriFast, lorsqu'il est appliqué sur des haricots affectés par une sécheresse prolongée, procure un dessèchement plus lent et moins efficace comparativement aux applications effectuées dans des conditions de croissance normales. En présence d'un stress causé par une sécheresse prolongée avant le traitement, utiliser la plus forte dose recommandée de Défanant DriFast sur les haricots de même que le plus grand volume d'eau recommandé afin d'obtenir une efficacité optimale.</p>				

2. CANOLA				
Taux (L/ha)	Méthode D'application	Volume D'application (L/ha)	État de la Culture	Remarques
1,25-1,7	Terrestre	225-550	Feuillage pleinement développé, peu de mauvaises herbes (culture normale)	Appliquer lorsqu'au moins 90 % des graines ont pris une coloration brune. Commencer à moissonner dans les 14 jours suivant l'application.
1,7	Aérienne	au moins 45		
1,7	Terrestre	225-550	Feuillage très dense et/ou beaucoup de mauvaises herbes	
2,3	Aérienne	au moins 45		
<p>REMARQUES SUPPLÉMENTAIRES : Ce traitement ne fait pas mûrir le canola. Le Défanant DriFast est un défanant efficace qui facilite la récolte du canola. La vitesse à laquelle les gousses et les tiges se dessècheront variera selon la couverture du brouillard de pulvérisation, les conditions environnementales et le stade de croissance des plants à l'application; cependant, les gousses et des tiges se dessècheront de 7 à 10 jours après l'application.</p> <p>Utiliser un applicateur terrestre pour faciliter l'emploi de grands volumes d'eau et pour assurer une meilleure couverture du feuillage. On peut procéder par application aérienne au moyen d'un appareil capable d'assurer une application uniforme. Appliquer lorsqu'au moins 90 % des graines ont pris une coloration brune; l'application du Défanant DriFast avant ce stade peut augmenter fortement le pourcentage de graines vertes dans l'échantillon.</p> <p>Débuter la récolte dès que la culture est prête car d'importantes pertes de rendement peuvent survenir dans les champs de canola desséchés, plus particulièrement dans les variétés Argentine, en raison de la chute et de l'éclatement des gousses. La perte de rendement peut être plus importante si la récolte de la culture desséchée est retardée ou si les conditions météorologiques sont défavorables (vents forts, fortes pluies, etc.).</p> <p>La germination des semences n'est pas affectée par le dessèchement provoqué par le Défanant DriFast.</p>				

3. POIS CHICHES				
Taux (L/ha)	Méthode D'application	Volume D'application (L/ha)	État de la Culture	Remarques
1,25-1,7	Terrestre	225-550	Feuillage pleinement développé, peu de mauvaises herbes (culture normale)	Pour le type Desi : appliquer au moment où l'andainage débute normalement, lorsque la majorité des plants sont jaunes, que la plupart des gousses sont mûres et que les graines sont passées du vert au jaune ou au brun. La partie supérieure de la plante peut être encore verte.
1,7	Aérienne	au moins 45		
1,7	Terrestre	225-550	Population dense et/ou beaucoup de mauvaises herbes et/ou forte repousse	Pour le type Kabuli : appliquer lorsque la majorité des plants et des gousses sont mûrs et secs, que les graines sont passées du vert au blanc ou à l'ocre et qu'elles se détachent des gousses. Le dessèchement est moins complet avec le type Kabuli en raison de l'épaisseur de l'enveloppe des gousses.

REMARQUES SUPPLÉMENTAIRES:

Ce traitement ne fait pas mûrir les pois chiches. Comme les andains de pois chiches sont exposés à des pertes dues au vent, on recommande de récolter la culture sur pied. Il est essentiel de traiter au moment opportun pour prévenir les pertes de rendement et de qualité dues au défanage précoce. Il faut donc bien surveiller la culture afin de déterminer le stade d'application approprié.

L'application du Défanant DriFast peut fragiliser la petite tige qui relie la gousse à la plante et de ce fait entraîner une perte de gousses accrue. Le moissonnage-battage peut commencer de 4 à 7 jours après l'application. Il pourrait se révéler avantageux de récolter et d'entreposer séparément les pois chiches provenant des zones du champ dont le mûrissement a été tardif. L'utilisation du plus grand volume d'eau recommandé permet d'obtenir une couverture plus complète.

Utiliser un applicateur terrestre pour faciliter l'emploi de grands volumes d'eau et pour obtenir une meilleure couverture du feuillage.

On peut procéder par application aérienne si l'appareil est capable d'assurer une application uniforme.

4. LIN (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique)				
Taux (L/ha)	Méthode D'application	Volume D'application (L/ha)	État de la Culture	Remarques
1,25-1,7	Terrestre	225-550	Feuillage pleinement développé, peu de mauvaises herbes (culture normale)	Pulvériser lorsque 75 % des capsules ont changé de couleur (période normale de l'andainage). Commencer à récolter lorsque le lin est sec.
1,7	Aérienne	au moins 45		
1,7	Terrestre	225-550	Feuillage très	

2,3	Aérienne	au moins 45	dense et/ou beaucoup de mauvaises herbes	
-----	----------	-------------	--	--

REMARQUES SUPPLÉMENTAIRES : Le dessèchement réduit le délai entre la maturité et la récolte, réduit les dommages à l'équipement de récolte, accélère la récolte, diminue l'humidité des graines et élimine le besoin d'andainer.

Ne pas pulvériser lorsque 75 % des capsules ont changé de couleur

Utiliser un applicateur terrestre pour faciliter l'emploi de grands volumes d'eau et pour obtenir une meilleure couverture du feuillage.

On peut procéder par application aérienne si la culture est trop dense ou si le sol trop mou pour l'emploi d'un pulvérisateur à rampe. S'assurer que l'appareil est capable d'assurer une application uniforme.

La germination des semences n'est pas affectée par le dessèchement provoqué par le Défanant DriFast.

5. LÉGUMINEUSES DE SEMENCE (luzerne, lotier, trèfle rouge et blanc) – Cultures de Semences				
Taux (L/ha)	Méthode D'application	Volume D'application (L/ha)	État de la Culture	Remarques
1,7-2,7	Terrestre	225-550	Feuillage pleinement développé, peu de mauvaises herbes (culture normale)	Seulement pour la production de semences. Appliquer lorsque la majorité des gousses sont mûres mais avant qu'elles n'éclatent. Pour éviter que les gousses éclatent et perdent leurs graines, l'intervalle entre la pulvérisation et la récolte ne doit pas dépasser 7 jours.
1,7-2,7	Aérienne	au moins 45		
2,7	Terrestre	225-550	Feuillage très dense et/ou beaucoup de mauvaises herbes et/ou avec repousse	
2,7	Aérienne	au moins 45		
REMARQUES SUPPLÉMENTAIRES:				
1) Le lotier affecté par une sécheresse ou une maladie peut être endommagé s'il est traité avec le Défanant DriFast.				
2) Ne pas utiliser le Défanant DriFast lorsqu'on a utilisé un herbicide résiduel sur les légumineuses au cours des 12 derniers mois.				
Un applicateur terrestre facilite l'emploi de grands volumes d'eau et assure une meilleure couverture du feuillage.				
On peut procéder par application aérienne si la culture est trop dense ou si le sol est trop mou pour l'emploi d'un pulvérisateur à rampe. S'assurer que l'appareil est capable d'assurer une application uniforme.				

6. LENTILLES				
Taux (L/ha)	Méthode D'application	Volume D'application (L/ha)	État de la Culture	Remarques
1,25-1,7	Terrestre	225-550	Feuillage pleinement développé, peu de mauvaises herbes (culture normale)	Appliquer au moment où l'andainage s'effectue normalement. Les gousses inférieures sont jaune brunâtre et elles font du bruit quand on les remue.
1,7	Aérienne	au moins 45		
1,7	Terrestre	225-550	Feuillage très dense et/ou beaucoup de mauvaises herbes	
2,3	Aérienne	au moins 45		
<p>REMARQUES SUPPLÉMENTAIRES : Le Défanant DriFast, lorsqu'il est appliqué sur des lentilles affectées par une sécheresse prolongée, la pluie, des températures fraîches et une humidité élevée provoque un dessèchement plus lent et moins efficace comparativement aux applications effectuées dans des conditions de croissance normales. Si de telles conditions sont présentes avant le traitement, utiliser la plus forte dose recommandée de Défanant DriFast sur les lentilles de même que le plus grand volume d'eau recommandé afin d'obtenir une efficacité optimale. Il faut également s'attendre à des retards pour la récolte.</p> <p>Utiliser un applicateur terrestre pour faciliter l'emploi de grands volumes d'eau et pour assurer une meilleure couverture du feuillage.</p> <p>On peut procéder par application aérienne si la culture est trop dense ou si le sol est trop mou pour l'emploi d'un pulvérisateur à rampe.</p>				

7. MOUTARDE (condimentaire seulement)				
Taux (L/ha)	Méthode D'application	Volume D'application (L/ha)	État de la Culture	Remarques
1,25-1,7	Terrestre	225-550	Feuillage pleinement développé, peu de mauvaises herbes (culture normale)	Pulvériser lorsque 75 % des graines ont changé de couleur (vert à brun). Commencer à moissonner dans les 14 jours suivant le traitement.
1,7	Aérienne	au moins 45		
1,7	Terrestre	225-550	Feuillage très dense et/ou beaucoup de mauvaises herbes	
2,3	Aérienne	au moins 45		

REMARQUES SUPPLÉMENTAIRES : Ne pas appliquer lorsque la culture n'est pas mûre ou lorsqu'elle a dépassé le stade de maturité recommandé.

NOTE – Les gousses des cultures sur pied peuvent tomber et éclater lorsqu'il vente fort.

Une application terrestre permet d'utiliser une plus grande quantité d'eau et, ainsi, d'obtenir une meilleure couverture.

On peut procéder par application aérienne si la culture est trop dense ou si le sol est trop mou pour l'emploi d'un pulvérisateur à rampe. Utiliser un appareil conçu pour assurer une application uniforme.

8. AVOINE (suppression de la spargoute)

Taux (L/ha)	Méthode D'application	Volume D'application (L/ha)	État de la Culture	Remarques
0,9	Terrestre	225-335	Spargoute moins de 8 cm de hauteur	Ne pas utiliser d'agents mouillants, adjuvants ou adhésifs.
1,25	Terrestre	225-335	Spargoute plus de 8 cm de hauteur	Appliquer lorsque l'avoine atteint 8-15 cm de hauteur. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

REMARQUES SUPPLÉMENTAIRES : Lorsqu'on fait une application terrestre, le Défanant DriFast détruit la spargoute par contact et dessèche temporairement les feuilles d'avoine exposées. Toutefois, les plants d'avoine se rétabliront rapidement. Ne pas utiliser d'agent tensioactif.

9. POIS – Secs ou de plein champ

Taux (L/ha)	Méthode D'application	Volume D'application (L/ha)	État de la Culture	Remarques
1,25-1,7	Terrestre	225-550	Feuillage pleinement développé, peu de mauvaises herbes (culture normale)	Appliquer lorsque la plupart des gousses inférieures sont mûres et sèches et que les graines se détachent facilement. Les graines des gousses moins mûres se brisent lorsqu'on les comprime.
1,7	Aérienne	au moins 45		
1,7	Terrestre	225-550	Feuillage très dense et/ou beaucoup de mauvaises herbes	
2,3	Aérienne	au moins 45		

REMARQUES SUPPLÉMENTAIRES : Ce traitement ne fait pas mûrir les pois. Comme les andains de pois chiches sont fortement exposés à des pertes dues au vent, on recommande de récolter la culture sur pied. Il est essentiel de traiter au moment opportun pour prévenir les pertes de rendement dues au défanage précoce : il faut donc bien surveiller les cultures. Commencer à récolter lorsque les pois sont secs.

Le Défanant DriFast, lorsqu'il est appliqué sur des pois affectés par une sécheresse prolongée, procure un dessèchement plus lent et moins efficace comparativement aux applications effectuées dans des conditions de croissance normales. En présence d'un stress causé par une sécheresse prolongée avant le traitement, utiliser la plus forte dose recommandée de Défanant DriFast sur les pois de même que le plus grand volume d'eau recommandé afin d'obtenir une efficacité optimale.

Avec les variétés indéterminées, appliquer le Défanant DriFast lorsque les gousses inférieures de la plupart des plants sont mûres, sèches, transparentes et ratatinées, et lorsque les pois se détachent à l'intérieur des gousses. Les gousses du milieu doivent être quelque peu ratatinées et doivent avoir l'aspect du cuir, et les pois doivent fendre lorsqu'ils sont comprimés. Le défanage dessèche les gousses supérieures et toute partie verte de la plante, ne laissant ainsi que des pois de la plus haute qualité dans les gousses inférieures et du milieu.

Avec les variétés déterminées, appliquer le Défanant DriFast lorsque les gousses supérieures et du milieu sont quelque peu ratatinées et ont l'aspect du cuir, et lorsque les pois fendent lorsqu'ils sont comprimés. Les gousses du milieu inférieur et du bas sont mûres et sèches, transparentes et ratatinées, et les pois se détachent à l'intérieur des gousses.

Utiliser un applicateur terrestre pour faciliter l'emploi de grands volumes d'eau et pour assurer une meilleure couverture du feuillage. On peut procéder par application aérienne si la culture est trop dense ou si le sol est trop mou pour l'emploi d'un pulvérisateur à rampe. S'assurer que l'appareil est capable de fournir une application uniforme.

10. LUPIN BLANC DOUX

Taux (L/ha)	Méthode D'application	Volume D'application (L/ha)	État de la Culture	Remarques
2,3	Terrestre	225-550	Feuillage pleinement développé, peu de mauvaises herbes (culture normale)	Traiter lorsque les gousses sont brunes et que les graines internes (endosperme) coupées sont jaunes. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

REMARQUES SUPPLÉMENTAIRES : Appliquer une fois par saison pour défaner avant la récolte. Attendre au moins 7 jours avant de récolter. Ne pas ajouter d'agent dispersif, mouillant ou adhésif à la solution de pulvérisation. Appliquer avec un équipement terrestre seulement. Les applications terrestres peuvent être faites avec n'importe quel type de pulvérisateur à rampe.

11. TOURNESOL				
Taux (L/ha)	Méthode D'application	Volume D'application (L/ha)	État de la Culture	Remarques
1,25-1,7	Terrestre	225-550	Feuillage pleinement développé, peu de mauvaises herbes (culture normale)	Traiter lorsque les graines atteignent la maturité (20 à 50 % d'humidité dans la graine et la gousse). Récolter de 15 à 20 jours après le traitement.
1,7	Aérienne	au moins 45		
1,7	Terrestre	225-550	Feuillage très dense et/ou beaucoup de mauvaises herbes	
2,3	Aérienne	au moins 45		
<p>REMARQUES SUPPLÉMENTAIRES : Le Défanant DriFast est un défanant efficace qui facilite la récolte des graines de tournesol destinées à la semence, à la production d'huile et à la confiserie. Ne pas appliquer lorsque la culture n'est pas mûre. Si on dispose d'un applicateur terrestre de grande hauteur, ce type d'application facilite l'emploi d'importants volumes d'eau et procure une meilleure couverture du feuillage. On peut procéder par application aérienne si la culture est trop dense ou si le sol est trop mou pour l'emploi d'un pulvérisateur à rampe.</p>				

LÉGUMES ET GRANDES CULTURES

12. SOL RASSIS– Avant la levée de la culture, après la levée des mauvaises herbes				
Taux (L/ha)	Méthode D'application	Volume D'application (L/ha)	État de la Culture	Remarques
2,3	Terrestre	au moins 300	Petites mauvaises herbes (3- 5 cm de hauteur)	Traiter les mauvaises herbes levées avant ou après le semis, mais 3 jours avant la levée de la culture.
4,6	Terrestre	au moins 300	Grandes mauvaises herbes (plus de 5 cm de hauteur)	NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.
<p>REMARQUES SUPPLÉMENTAIRES : Pour supprimer les mauvaises herbes dans les haricots (tous genres), betteraves, carottes, choux et crucifères, maïs, oignons, pois, concombres, soja et navets, travailler le terrain au moins deux à quatre semaines avant le semis pour stimuler la croissance des mauvaises herbes. Semer sans retravailler le terrain, en dérangeant le moins possible le sol.</p>				

LÉGUMES

13. DÉSHERBAGE-ENTRE LES RANGS				
Taux (L/ha)	Méthode D'application	Volume D'application (L/ha)	État de la Culture	Remarques
2,3-4,6	Terrestre	900-1100		NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.
REMARQUES SUPPLÉMENTAIRES : Pour éliminer les mauvaises herbes entre les rangs après la levée de la culture et des mauvaises herbes, utiliser un équipement de protection et des jets adéquats de manière à protéger la culture de la solution pulvérisée.				

FRUITS

14. POMMIERS – Répression des graminées vivaces				
Taux (L/ha)	Méthode D'application	Volume D'application (L/ha)	État de la Culture	Remarques
4,6	Terrestre	225-675		NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

TERRES NON CULTIVÉES

15. TERRES NON CULTIVÉES (Emprises – couloirs de transport ou de services publics, aéroports, terres incultes, décharges publiques et parcs industriels).				
Taux (L/ha)	Méthode D'application	Volume D'application (L/ha)	État de la Culture	Remarques
2,3-4,6	Terrestre	550-1100		Utiliser les doses et les volumes d'eau les plus élevés si les mauvaises herbes sont très denses. Mouiller à fond le feuillage. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.
REMARQUES SUPPLÉMENTAIRES : Pour la destruction des parties aériennes des mauvaises herbes, le Défanant DriFast agit rapidement sur les mauvaises herbes et graminées quand on le pulvérise sur le feuillage. On peut mélanger le Défanant DriFast à certains stérilisants de sol pour détruire immédiatement les parties aériennes et obtenir une stérilisation prolongée. L'emploi du Défanant DriFast avec des stérilisants doit être fondé sur des essais préalables et sur les recommandations de l'étiquette de l'herbicide résiduel.				